



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE



Communiqué de Presse

CDEF-33* :

VICTOIRE JUDICIAIRE POUR FATIMA, LANCEUSE D'ALERTE

Le Tribunal administratif de Bordeaux vient de donner raison à notre camarade Fatima dans l'affaire qui l'oppose au CDEF.

Rappel des faits :

Depuis 2016, Fatima et six autres agents du CDEF s'élèvent contre le climat de violences qui règne au sein du foyer départemental ; violences entre jeunes mais aussi envers des adultes, agressions sexuelles, fugues...

Ces agents saisissent instances internes (Il n'y a pas de syndicat CGT, les élu.es sont à SUD et FO)... En vain. Pas de réponse.

Malgré leur persévérance, aucune solution n'est apportée.

En avril 2017, désespérant de voir la situation non prise en compte, les agents rédigent une lettre ouverte qu'ils envoient à tous les élu.es et notamment, celles/ceux du Conseil Départemental gestionnaire, ainsi qu'à la presse (un reportage du magazine « *Pièces à conviction* » sur France 3 sur la maltraitance, notamment au CDEF fera grand bruit).

La réponse est cette fois-ci immédiate !

Les 7 agents signataires de la lettre ouverte sont convoqué.es en vue de sanction !

Fatima, considérée comme la « meneuse » sera lourdement sanctionnée : 3 mois de suspension sans traitement...

Le soutien de la CGT a été permanent par le biais de la Commission Action Sociale de l'USD de la Gironde, l'Union Fédérale de l'Action Sociale-CGT : assistance pendant les procédures, mobilisations devant le CDEF, soutien moral et financier, etc.

Aujourd'hui, le Tribunal administratif de Bordeaux vient enfin dire que le fameux « devoir de réserve » des fonctionnaires que le CDEF reprochait aux agents d'avoir trahi peut être rompu en application de l'Article 8 de la loi Sapin protégeant les lanceurs d'alerte !

C'est donc la fin du silence imposé aux agents publics lorsqu'ils ont connaissance de faits inacceptables et que la Direction n'agit pas.

Après Céline Boussié à l'IME de Moussaron (32) pour le secteur privé, l'affaire de Fatima Lagrebi vient consacrer enfin pour le secteur public de notre secteur, le droit (le devoir!) de lancer l'alerte !

Saluons aujourd'hui le courage de Fatima d'avoir livré seule avec la CGT ce combat terrible !

Montreuil, le 5 juin 2019.

* CDEF : Centre départemental de l'Enfance et de la Famille, établissement public géré par le Conseil Départemental de la Gironde.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

38

Tél. : 01 55 82 87 88
Fax : 01 55 82 87 74
E-mail : sg@sante.cgt.fr